



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 14 NOVEMBRE 2019

CLESENCE et Accueil & Promotion inaugurent la Résidence du Bailly réhabilitée à Chauny (02)

Le jeudi 14 novembre 2019, CLESENCE, bailleur social et filiale du Groupe Action Logement, a mis en lumière la réhabilitation de la Résidence du Bailly située à Chauny dans l'Aisne (Hauts-de-France) en organisant une inauguration avec l'association Accueil & Promotion, gestionnaire de cet établissement.

Cette résidence vise à favoriser l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et la réinsertion de différents publics.

La Résidence du Bailly à Chauny (02)

Avec près de 35 000 logements, CLESENCE héberge aujourd'hui plus de 72 000 personnes en régions Hauts-de-France et Île-de-France, et poursuit son développement.

Aujourd'hui, le bailleur social a inauguré, en partenariat avec l'association Accueil & Promotion, une résidence à portée sociale et engagée qui a été réhabilitée. L'objectif de CLESENCE et d'Accueil & Promotion est de lutter contre l'exclusion sociale en proposant un lieu d'accueil permettant d'héberger et aider les personnes en besoin de réinsertion sociale et d'accompagnement.



Après 22 mois et plus de 2 millions d'euros de travaux, ce chantier qui touche à sa fin va pourvoir d'ici la fin d'année accueillir les résidents qui avait été relogés dans des locaux mis à disposition par CLESENCE le temps du chantier.

Logements, sanitaires, espaces collectifs... les bâtiments de la résidence ont fait peau neuve pour un meilleur accueil et un plus grand confort des personnes logées.

La Résidence du Bailly est divisée en plusieurs parties et accueille différents publics :

Un Foyer des Jeunes Travailleurs

Ce foyer, proposant 40 places, s'adresse aux personnes âgées de 16 à 30 ans, avec priorité à celles âgées de 16 à 25 ans, en activité salariée, en formation, en alternance, en stage professionnel ou alors en recherche d'emploi. L'idée est de mettre à disposition un ensemble d'installations matérielles pour leur hébergement et leur restauration, ainsi que des moyens permettant leur insertion dans la vie sociale. Cette socialisation passe par différentes formes d'incitation et d'actions que ce soit dans la vie quotidienne, la mobilité, l'emploi, la formation, les loisirs, la culture, etc...

• Un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Cette partie de la Résidence du Bailly propose 26 places et peut accueillir un public large. Il s'agit de personnes ou familles qui connaissent d'importantes difficultés (économiques, familiales, de santé ou d'insertion...) et qui ont besoin d'un accompagnement avant de pouvoir intégrer un logement de droit commun. Ce centre peut également accueillir des victimes de violences conjugales. La finalité de ce C.H.R.S. est la réinsertion sociale de ses résidents en les accompagnant vers un retour à une vie sociale et vers du logement de droit commun.

Une Pension de Famille

Les résidents accueillis correspondent à différents profils : personnes isolées en situation de précarité, personnes victimes d'isolement social et psychologique, personnes aux faibles ressources, personnes ayant fréquenté régulièrement des structures d'hébergement provisoire, des victimes de violences conjugales, personnes en rupture familiale, etc... Pouvant accueillir jusqu'à 25 résidents, l'objectif de cette pension est d'offrir un habitat durable afin d'apporter un soutien psychologique et rompre l'isolement. Cela passe par la socialisation grâce à des lieux de vie et de partage en offrant une réelle vie collective au sein de cette structure.

Un Service d'Accueil de Mineurs Non Accompagnés

Grâce à ces 13 places proposées, ce service a pour vocation d'accueillir des mineurs non accompagnés, garçons ou filles, âgés de plus de 15 ans, et admis à l'aide sociale à l'enfance dans le cadre de l'urgence au titre de l'article L223-2 du CASF; ou encore dans le cadre d'une réorientation sollicitée par la cellule nationale. Ce service a donc pour principales missions de proposer un hébergement, de proposer un accompagnement socio-éducatif et de santé, et de préparer à la majorité et à la sortie du dispositif, notamment en ce qui concerne les démarches de régularisation (demande d'asile, titre de séjour, etc...).

CLESENCE et Accueil & Promotion : un partenariat de longue date!

Dans les années 70, La Maison du CIL (aujourd'hui CLESENCE) et Accueil & Promotion ont signé un premier partenariat en entamant la construction du Foyer de Jeunes Travailleurs dans le Quartier Europe à Saint-Quentin. Dans le cadre de cette collaboration, La Maison du CIL assurait la construction du bâtiment, et Accueil & Promotion la gestion.

Au fil des années, plusieurs actions ont été menées dans de nombreuses communes de l'Aisne, de la Somme et de l'Île-de-France pour d'autres populations bien spécifiques (personnes âgées, demandeurs d'asile, étudiants, salariés, personnes en réinsertion sociale, ...).

Partant d'une volonté d'Accueil & Promotion d'offrir le confort attendu par les résidents, chaque structure est ainsi étudiée afin d'appréhender au plus près le besoin en termes de qualité de vie.

Chaque résidence est identifiée pour accueillir une population précise. Depuis plus de 50 ans, Accueil & Promotion et CLESENCE agissent donc en partenariat pour répondre aux besoins des plus fragiles (personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunes travailleurs ou étudiants, demandeurs d'asile...).

2019 : un partenariat renforcé entre CLESENCE et Accueil & Promotion avec la signature d'une nouvelle convention.

Aujourd'hui, CLESENCE met à disposition d'Accueil & Promotion 1 054 logements répartis sur 26 résidences. En juin 2019, Accueil & Promotion et CLESENCE ont décidé de renforcer leur collaboration en signant une nouvelle convention visant à rappeler leurs objectifs communs et les rôles de chacun.

Cette convention se base sur 3 grands axes clés :

- Adapter le parc existant,
- Poursuivre le développement de nouvelles structures
- Favoriser le parcours résidentiel de leurs résidents respectifs pour répondre aux besoins des territoires.

CLESENCE et l'association Accueil & Promotion mettent donc leur savoir-faire et leur expérience en commun pour pouvoir réaliser des structures d'hébergement social et de logements accompagnés au service des publics les plus fragiles en réponse aux besoins territoires.

À propos de CLESENCE

Issue de la fusion de Logivam et La Maison du CIL, CLESENCE, Entreprise Sociale pour l'Habitat et filiale du Groupe Action Logement, est un acteur incontournable du logement social en régions Hauts-de-France et Ile-de-France.

Implantée sur 9 départements, 2 régions et de 300 communes, CLESENCE loge plus de 72.000 personnes au sein de ses 35.000 logements et résidences collectives répartis sur l'ensemble du territoire.

Si ses missions principales sont de construire et de loger, ses rôles et engagements sont bien plus larges : d'une part, CLESENCE accompagne les locataires et futurs propriétaires dans leur parcours de vie ; de l'autre, elle veille aussi à être à l'écoute des Collectivités Locales confrontées aux nouveaux défis sociaux.

CLESENCE est un véritable partenaire des territoires et de leurs enjeux : aide à l'insertion et à la qualification des populations en situation de fragilité, création de logements adaptés aux problématiques propres aux personnes âgées, aux étudiants ou jeunes actifs, prévention à la sécurité et à la préservation de l'environnement... sont autant d'accompagnements possibles que CLESENCE propose.

À propos d'Accueil et Promotion

Association à but non lucratif créée en 1962, ACCUEIL ET PROMOTION a pour vocation l'hébergement social, d'insertion et de loisirs. Ses activités s'adressent aux jeunes, aux adultes isolés, aux familles et personnes âgées.

Les établissements et services qu'elle gère exercent des missions d'intérêt général sous agréments de la puissance publique : état, collectivités territoriales, organismes et institutions habilitées. ACCUEIL ET PROMOTION regroupe différentes activités : socio-éducatives, de réinsertion sociale globale en hébergement temporaire ou en logement accompagné.

Chaque site géographique est placé sous la responsabilité d'un directeur qui assure, en étroite collaboration avec le siège social, l'animation technique, l'administration générale et la gestion financière de la structure, dans le respect de son caractère propre.

Développant une approche globale, les établissements agissent sur tous les leviers qui contribuent à la socialisation des publics accueillis : emploi, formation, santé, ouverture culturelle, citoyenneté...

Contact presse: